

TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou

UA 26-63

Compte-rendu de la

VINGTIÈME RENCONTRE

Tenue le 22 novembre 2021 à distance, par Microsoft Teams



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 16 JUIN 2022

PRÉSENCES

Délégué(e)s :

MM.	Denis Chiasson	-	Barrette-Chapais
	Jean-Pierre Boudreault	-	Chantiers Chibougamau
	Simon Blanchet	-	Association des propriétaires de Chalets du Lac Opémiska
	Vincent Lapointe	-	FaunEnord - PFNL

Observateurs :

Mmes.	Johanne Morasse	-	GREIBJ
	Amélie Dussault	-	Conseil Cris Québec sur la foresterie
	Christine Morin	-	MFFP
	Patricia Girard	-	MFFP
M.	Serge Bergeron	-	MFFP

Invité(e)s :

Mme.	Sonia Légaré	-	MFFP
------	--------------	---	------

TGIRT-EIBJ OUJÉ-BOUGOUMOU

VINGTIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animatrice souhaite la bienvenue à tous, elle demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animatrice procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Simon Blanchet, dûment appuyé par Vincent Lapointe, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Commentaires, suivi et adoption du compte rendu de la rencontre du 3 juin 2021

Tel que précisé dans le courriel d'invitation à la vingtième rencontre de la TGIRT-EIBJ Ouje-Bougoumou, les membres ont été invités à lire le compte rendu avant la rencontre et d'apporter leurs commentaires au point suivi et adoption du compte rendu de la rencontre précédente.

Il est unanimement convenu de reporter l'adoption du compte rendu du 3 juin 2021 à la prochaine rencontre.

4. Suivi des enjeux

Les commentaires suivants ont été émis suite aux discussions concernant les enjeux inscrits au tableau de la rencontre du 16 juin 2021 :

- **Prévisibilité des activités d'aménagement forestier planifiées:** Le représentant du MFFP explique qu'il est maintenant possible de consulter 200% de la récolte annuelle. Les membres conviennent qu'il serait cependant souhaitable de tendre vers une consultation de 300% pour une plus grande prévisibilité des approvisionnements. Toutefois, la mise aux enchères de 25% des approvisionnements limite la capacité des BGA à fournir leur prévisibilité des travaux à l'intérieur du 200% consulté. Une observatrice confirme que cette prévisibilité des travaux est vraiment une préoccupation importante au sein des groupes de travail conjoint. Le MFFP ajoute que présentement au niveau du publique, les consultations touchent 300% et 200% au niveau des maîtres de trappe Cris. Un autre élément qui améliorera certainement la prévisibilité des approvisionnements consiste en la mise en marché du BMMB plus régulière au lieu de mise en marché par lots de façon irrégulière.
- **Encadrement visuel:** La représentante de Nibiischii, responsable de cet enjeu, et deux représentants du MFFP ont tenu une rencontre en novembre 2021 afin de produire une première version de l'identification des points d'observation près de certains lacs de la Réserve faunique Nibiischii, exemple, lac Wacconichi. L'analyse 3D de ces points d'observation permettra d'identifier les paysages les plus susceptibles d'être affectés visuellement par les travaux de récolte forestière. Il sera alors possible de présenter des mesures d'atténuation pour ces zones visuellement sensibles. D'autres rencontres sont prévues avec Nibiischii et un suivi de cet enjeu

sera présenté à la prochaine rencontre. Le représentant des villégiateurs recevra une invitation du MFFP, avant le 17 décembre 2021, pour participer à une rencontre visant l'identification des points d'observation à partir des zones de villégiature de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou.

- **Qualité de l'eau et de l'habitat aquatique** : Un rapport sur la qualité de l'eau a été produit par le responsable de cet enjeu, FaunEnord, sur dix lacs dans le secteur de Mistissini. Ce rapport révèle que le seuil maximal de perturbation, soit 50% du bassin versant, n'a en aucun cas été dépassé. Le seuil de perturbation des dix lacs se situait entre 5% et 15%. Ce qui permet de conclure qu'il n'y a pas de préoccupation pour l'instant concernant cet enjeu à ces endroits. Un représentant de FaunEnord fera parvenir le rapport au GREIBJ qui le rendra disponible dans la section membre du site web de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou. Cet enjeu sera maintenu jusqu'à ce que les membres aient pris connaissance du document. Ils seront alors en mesure de se prononcer sur le maintien ou non de cet enjeu.
- **Conservation des habitats fauniques** : La mise en œuvre de la « *Stratégie d'aménagement des peuplements mixtes* », présentée à la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou le 3 juin 2021, se veut un moyen pour répondre à cet enjeu. Cet enjeu sera maintenu au tableau jusqu'à ce que les membres de la table puissent avoir un suivi du MFFP à savoir si l'application de la Stratégie répond de façon acceptable à la conservation des habitats fauniques. Le MFFP de concert avec le Groupe de travail conjoint (GTC) devaient également produire des « *Directives sur les habitats fauniques* » en 2021 afin de répondre à cet enjeu. Des changements apportés à la composition de ce comité ont mené à reporter la date de dépôt du document en 2023.
- **Accès au territoire** : Le responsable de ce dossier au MFFP fait un suivi de cet enjeu en présentant un tableau qui illustre la prise en compte des FHVC et HVC de Barrette Chapais dans le cadre de la planification forestière PAFI 2018-2023 qui a été accueilli avec satisfaction auprès du représentant de Barrette Chapais à une précédente rencontre. Le représentant des villégiateurs fera parvenir au MFFP la carte issue de l'étude sur l'aire de captation de la prise d'eau de la ville de Chapais afin d'en tenir compte.
- **Harmonisation des différents usages** : Les membres qui le désirent peuvent demander au BGA présent d'ajouter leur adresse courriel à la liste d'envoi concernant l'horaire hebdomadaire des travaux forestiers. En ce qui a trait au volet PFNL de cet enjeu, le MFFP a retiré quelques hectares de blocs de coupe à la planification suite à la demande de FaunEnord concernant un site productif en champignons le long de la Route du Nord. Jusqu'à présent la durée de cette protection n'est pas encore définie. FaunEnord mène présentement un projet de PFNL avec la communauté d'Oujé-Bougoumou qui ne fait toutefois pas l'objet d'une demande de VOIC. Le représentant de FauEnord informe la table que depuis un an pour un certain tonnage de récolte de thé du Labrador pour la cueillette mécanisée. FaunEnord possède présentement un permis pour des endroits ciblés pour la cueillette à la main de thé du Labrador, tout comme Boréa. Concernant le besoin « Protéger les sentiers VHR fédérés » La demande du représentant VHR d'inscrire la couche des sentiers fédérés sur les cartes de consultation PAFI du MFFP a été réalisé pour l'UA 26-63

5. Calendrier Colloques SCF-CFL

L'animatrice présente le calendrier 2021-2022 des colloques du CFL. Les membres qui désirent assister à une ou l'autre de ces présentations peuvent le faire via le lien au bas de la page.

6. Présentation FHVC

Ce point a été traité au point 4 « Suivi des enjeux ».

7. Présentation modification PAFIO 18-23

Le représentant du MFFP présente à l'aide de cartes, les modifications apportées au PAFIO 2018-2023. Ces modifications sont apportées en général pour compléter le 300% de consultation. Les membres peuvent faire parvenir leurs commentaires au MFFP avant le 7 janvier 2022. Ces PAFIO feront l'objet d'une consultation publique à partir du 24 janvier 2021.

8. Présentation de la consultation publique sur la Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques

Une représentante du MFFP donne une présentation sur la Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques. Elle explique que les principaux changements pourraient avoir des répercussions sur la productivité forestière, la composition des peuplements, les accidents de régénération après feux de forêt, la durée et la gravité des épidémies d'insectes, l'apparition d'espèces exotiques envahissantes, l'habitat faunique et l'intégrité des infrastructures et des chemins multi usages. Ainsi, la Stratégie vise à développer les connaissances sur les effets des changements climatiques dans une optique de gestion adaptative des risques, à promouvoir les mesures d'adaptation qui mobiliseront les ministères et partenaires et à exposer le plan d'action pour adapter les pratiques de gestion et d'aménagement forestier aux effets des changements climatiques. Les membres sont invités à consulter le document de la Stratégie sur le site internet du MFFP et de formuler des commentaires sur le formulaire prévu à cet effet.

Un membre demande si la Stratégie comprend des moyens comme des corridors de plantation d'essences feuillus à proximité des zones habitées pour minimiser les risques d'incendies forestiers. La représentante du MFFP explique que la première étape de la Stratégie consiste d'abord à acquérir des connaissances sur différents moyens, comme par exemple le changement de composition d'essence à l'intérieur d'une bande de protection incendie, et d'en évaluer les impacts dans différentes conditions. Le membre demande s'il est possible d'accélérer le processus pour en venir rapidement à la mise en place de barrière feuillus à proximité de villes comme Chibougamau, qui ont vécu dans le passé, des situations très préoccupantes relativement à la proximité d'incendies forestiers. Le programme du gouvernement fédéral *Intelli-feu* sera bientôt utilisé pour proposer des solutions adaptées. Dans les régions pilotes comme le Nord-du-Québec, les PAFI 2023-2028 tiendront compte surtout des enjeux et un peu des solutions. Les PAFI 2028-2033 quant à eux seront surtout pour proposer des solutions. Les membres s'entendent pour proposer un enjeu *Gestion du risque de feu à proximité des habitations du territoire de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou*. Le moyen proposé par le MFFP serait l'élaboration d'un Plan stratégique anti-feu à l'aide entre autre d'outils comme *Intelli-feu*.

*Sur proposition de Simon Blanchet, dûment appuyé par Jean-Pierre Boudreault, il est unanimement convenu d'ajouter l'enjeu « **Gestion du risque de feu à proximité des habitations du territoire de la TGIRT-EIJB Oujé-Bougoumou** ».*

La représentante du MFFP fera une présentation du résumé de la documentation concernant le sujet à la prochaine rencontre de la table.

9. Calendrier proposé 2022 des rencontres

L'animatrice présente le calendrier proposé 2022 des rencontres. Une observatrice fait remarquer qu'il serait préférable d'éviter la tenue de rencontre de table de GIRT en octobre et début novembre en raison de la période

de consultation des plans auprès des groupes de travail conjoint (GTC) qui sont également membres des TGIRT-EIBJ. L'animatrice explique que le calendrier initialement proposé aux membres comportait des dates à la fin octobre et au début novembre 2022. Toutefois, après discussion avec des représentants du GNC et du GTC, il fut convenu de déplacer ces dates à la fin novembre et début décembre 2022, tel qu'affiché à l'écran. L'observatrice suggère également de faire un rappel aux membres un mois à l'avance étant donné qu'il s'agit ici d'un calendrier annuel. L'animatrice confirme que des invitations sont envoyées aux membres en début d'année et qu'un rappel est effectué au moins 2 semaines avant la rencontre. Des appels téléphoniques auprès de certains membres sont également effectués afin d'assurer une plus grande participation.

Sur proposition de Simon Blanchet, dûment appuyé par Vincent Lapointe, il est unanimement convenu d'adopter le calendrier proposé 2022 tel que proposé.

10. Divers

Aucun point n'a été ajouté à la section Divers

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 16 juin 2022, à 9 h 30.

12. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 11 h 30.

Sur proposition de Jean-Pierre Boudreault, dûment appuyé par Simon Blanchet, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

- BGA : Bénéficiaire de garantie d’approvisionnement
- COMEV : Comité d’évaluation (chargé d’examiner les renseignements préliminaires fournis par l’initiateur d’un projet situé dans le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et situé au sud du 55e parallèle)
- CRV : Coupe à rétention variable
- FHVC : Forêt à haute valeur de conservation
- GIRT : Gestion intégrée des ressources et du territoire
- GNC : Gouvernement de la Nation Crie
- GREIBJ : Gouvernement régional d’Eeyou Istchee Baie-James
- MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- PAFI-T : Plan d’aménagement forestier intégré tactique
- PAFI-O : Plan d’aménagement forestier intégré opérationnel
- PFNL : Produit forestier non ligneux
- PRAN : Programmation annuelle
- PRAU : Permis de récolte pour fins d’approvisionnement d’une usine
- SÉPAQ : Société des établissements de plein-air du Québec
- TGIRT : Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
- VNR : Volumes non récoltés
- VO : Valeur, objectif
- VOIC : Valeur, objectif, indicateur, cible